$\begin{tabular}{lll} $Commune & CONTAMINES-MONTJOIE (LES) \\ \hline N° de contrat & 25032 \\ \end{tabular}$

Date

Nombre de candélabres

Nombre de consoles :

74085

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le

1Dtc074-217400852-20250626-DEL2025083-DE

ID:::074-217400852-20250626-Votre interlocuteur administratif :

Chloé ESNAULT

PLAN DE FINANCEMENT PROGRAMME 2025

OPERATION: Les Echenaz

								REPARTITION DU FINANCEMENT							
Numéro d'opération : 24033			Opération : Les Echenaz					Participation du Syane				Participation de la commune			
Code programme	Année de la demande d'intervention N° de la demande d'intervention	Sous-opération		Montant HT de la dépense	TVA	Montant TTC de la dépense	Taux de participation	Participation sur montant HT	TVA à charge du Syane	Total Syane	Taux de participation	Participation sur	TVA à charge de la commune	Total commune	
Electricité															
MRRP	24033	00	Mise en souterrain pose réseau- Commune rurale 100% FACE	86 578,94 €	17 315,79 €	103 894,73 €	100 %	86 578,94 €	17 315,79 €	103 894,73 €	0%	0,00€	0,00€	0,00 €	
MRRD	24033	01	Mise en souterrain dépose réseau- Commune urbaine 100% FACE	5 271,69 €	1 054,34 €	6 326,03 €	100 %	5 271,69 €	1 054,34 €	6 326,03 €	0%	0,00€	0,00€	0,00 €	
MRB	24033	02	Mise en souterrain branchements - Commune rurale 100% FACE	16 553,71 €	3 310,74 €	19 864,45 €	100 %	16 553,71 €	3 310,74 €	19 864,45 €	0%	0,00€	0,00€	0,00 €	
			Sous-total Sous-total	108 404,34 €	21 680,87 €	130 085,21 €		108 404,34 €	21 680,87 €	130 085,21 €		0,00€	0,00 €	0,00 €	
Eclairage p	public								FCTVA = 16,404	% du TTC					
EPI	24033	03	Eclairage Public coordonné avec enfouissement BT	38 844,28 €	7 768,86 €	46 613,14 €	Plafond	9 600,00 €	7 644,56 €	17 244,56 €	Plafond	29 244,28 €	124,30 €	29 368,58 €	
			Sous-total	38 844,28 €	7 768,86 €	46 613,14 €		9 600,00 €	7 644,56 €	17 244,56 €		29 244,28 €	124,30 €	29 368,58 €	
Réseaux d	le Télécommu	nicatio	ns*												
OR	24033	04	Rétablissement réseau Télécommunication (Génie Civil)	39 043,89 €	7 808,78 €	46 852,67 €	0%	0,00 €	0,00 €	0,00€	100%	39 043,89 €	7 808,78 €	46 852,67 €	
			Sous-total	39 043,89 €	7 808,78 €	46 852,67 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €		39 043,89 €	7 808,78 €	46 852,67 €	
			TOTAL	186 292,51 €	37 258,51 €	223 551,02 €		118 004,34 €	29 325,43 €	147 329.77 €		68 288,17 €	7 933,08 €	76 221,25 €	

Taux de contribution au budget de fonctionnement à la charge de la commune : 3 % du montant total TTC
(hors Génie Civil pour Fibre Optique - Collecte)

6 706,53 €

La contribution au budget de fonctionnement du Syane fera l'objet d'un règlement séparé sous forme de fonds propres conformément aux instructions et règles de la comptabilité publique. Ce recouvrement sera effectué après la réception de la première facture de travaux.

La participation de la commune sur les travaux et honoraires divers fera l'objet d'un recouvrement sous forme de fonds propres:

- 80 % de la quote-part, soit

60 977,00 e

euros, seront appelés à réception de la première facture de travaux.Le solde sera régularisé lors de l'émission du décompte définitif de l'opération.

- 80 % de la contributionau budget de fonctionnement, soit

5 365,22

euros, seront appelés à réception de la première facture de travaux. Le solde sera régularisé lors de l'émission du décompte définitif de l'opération.